



FICHE PÉDAGOGIQUE

Travail en hauteur/ Port du harnais

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De maîtriser les consignes de sécurité des travaux en hauteur
- D'appliquer les règles de sécurité des travaux en hauteur
- D'identifier le choix et l'utilisation des E.P.I

Public et prérequis :

- Toute personne amenée à travailler en hauteur
- Être reconnu apte médicalement aux travaux en hauteur
- Ne pas être sujet à des inhibitions identifiées aux travaux en hauteur
- PSH* : chaque demande sera étudiée individuellement par le référent spécialisé.
Contactez-nous : info@coformation.fr

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur vidéoprojecteur
- Exercices pratiques
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimentée pour la formation
- En présentiel

Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation de formation individualisée

Durée et lieu :

- 7 heures soit 1 jour / En entreprise

Programme :

THEORIE

- Statistiques des accidents du travail liés aux chutes :
 - Risques liés aux travaux en hauteur
 - Causes des chutes
 - Aptitude médicale et formation
- Règles concernant le balisage des chantiers :
 - Présentation des équipements de protection individuelle
 - Connaissance du matériel antichute
 - Règles de sécurité
 - Consignes à respecter
 - Conduite à tenir en cas d'accident
 - Conception du harnais
 - Point d'ancrage
 - Marquage
- Comment s'équiper :
 - Facteurs de chute
 - Tirant d'air
 - Mouvement pendulaire



PRATIQUE

- Inventaire et présentation des EPI
- Choix des mesures de protection
- Exercices pratiques : manipulation, vérification, ajustement, utilisation et réglage des EPI
- Mise en situation sur le chantier défini par l'entreprise
- Contrôle des connaissances et du savoir-faire du stagiaire en fin de stage

ÉVALUATION

- Evaluation théorique écrite

Périodicité : Il est recommandé pour la Travail en hauteur/ Port du harnais de faire le maintien et l'actualisation des compétences tous les ans.

Date : A convenir

Formatrice : Coralie MERTZ / selon la convention de formation

Nombre de participant : 2 minimum & 8 maximum

*PSH : Personne en situation de handicap